

## Chargé de l'urbanisme (h/f)

### Synthèse de l'offre

<b>Employeur :</b>	AGENCE DEPARTEMENTALE DE LA HAUTE SAONE 5A route de Saint Loup - BP 60202 70004VESOUL Cedex
<b>Grade :</b>	Adjoint administratif territorial
<b>Référence :</b>	O070200700082762
<b>Date de dépôt de l'offre :</b>	01/08/2020
<b>Type d'emploi :</b>	Emploi permanent
<b>Temps de travail :</b>	Complet
<b>Durée :</b>	35h00
<b>Nombre de postes :</b>	1
<b>Poste à pourvoir le :</b>	14/09/2020
<b>Date limite de candidature :</b>	31/08/2020
<b>Service d'affectation :</b>	pôle ADS

### Lieu de travail :

<b>Lieu de travail :</b>	5A route de Saint Loup - CS 60202 70004 VESOUL Cedex
--------------------------	---

### Détails de l'offre

<b>Grade(s) :</b>	Adjoint administratif territorial
<b>Famille de métier :</b>	Urbanisme et aménagement
<b>Métier(s) :</b>	Instructrice / Instructeur des autorisations d'urbanisme

#### Descriptif de l'emploi :

\* Instruire les autorisations du droit des sols et assurer le suivi des dossiers ; \* Renseigner et conseiller les pétitionnaires, les professionnels et les représentants des communes ; \* Assurer le suivi statistique et la préparation des dossiers pour la fiscalité.

#### Profil demandé :

- \* Connaissance en droit (urbanisme) exigée
- \* Être capable d'organiser son temps de travail, de respecter les délais ;
- \* Autonomie , rigueur et discrétion ;
- \* Goût du travail en équipe ;
- \* Savoir appliquer les dispositions réglementaires en matière d'urbanisme ;

- \* Être à l'écoute des élus et des particuliers ;
- \* Savoir rendre compte ;
- \* Expérience exigée dans le domaine de l'instruction des actes d'urbanisme, des règles et procédures de l'activité ;
- \* Compétences techniques (lecture de plans, calcul de surface...);
- \* Dynamisme, prise d'initiatives, capacité d'adaptation, aisance relationnelle ;
- \* Maîtrise des logiciels bureautiques et aisance avec l'outil informatique ;
- \* Capacité rédactionnelle exigée

**Mission :**

- \* Instruire les dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme en application du droit des sols
- \* Établir la recevabilité des dossiers au regard du droit ;
- \* Repérer et solliciter les avis et besoins d'expertise ;
- \* Suivre et organiser l'instruction dans les délais réglementaires ;
- \* Réaliser (au besoin) les visites de récolement ;
- \* Informer l'usager et les collectivités et les aider à la composition des dossiers d'autorisation ;
- \* Traitement et suivi des dossiers contentieux, en lien avec le responsable de pôle.

**Téléphone collectivité :** 03 84 68 24 70

**Adresse e-mail :** [contact@ingenierie70.fr](mailto:contact@ingenierie70.fr)

**Travailleurs handicapés :**

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.